

Rectorat de l'académie
de Poitiers
Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
de la Vienne

**Daac
Délégation
académique à
l'action
culturelle**

N°6/15-16

Affaire suivie par

Emmanuel Devillers
Daac Adjoint
Responsable du secteur
Cinéma –Audiovisuel

Téléphone
05 16 52 65 53
Courriel
daac-cinema@ac-poitiers.fr

Adresse postale
22 rue Guillaume VII le
Troubadour
CS40625
86022 Poitiers cedex

La Déléguée académique à l'éducation culturelle

à mesdames et messieurs les enseignants investis
dans le dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma »

s/c de mesdames et messieurs les chefs
d'établissements

s/c de messieurs les directeurs académique des
services de l'éducation nationale, directeurs des
services départementaux de l'éducation nationale

Poitiers, le mardi 15 septembre 2015.

Objet : visionnement du programme régional « Lycéens et Apprentis au cinéma » de
l'année scolaire 2015-2016.

Je vous prie de bien vouloir participer à la projection du film du programme régional
"Lycéens et Apprentis au cinéma" qui se déroulera le :

Mercredi 23 septembre 2015 de 9 h 00 à 16 h 30 au TAP-Castille,
Scène Nationale de Poitiers Place du Maréchal Leclerc 86000 Poitiers.

Le déroulement de la journée est le suivant :

- 9 h 00 : accueil – TAP Castille Salle 2.

- 9 h 15 : présentation de l'année 2015-2016 de « Lycéens et Apprentis au
cinéma » par Emmanuel Devillers, chargé du secteur cinéma de l'éducation culturelle
du rectorat de Poitiers et Alain Levêque du Tap-Castille.

- 10 h00-12h00: projection du film : **Timbuktu** de Abderrahmane Sissako.

-14 h00: TAP Castille Salle 2 - rencontre Jean-Claude Rullier (Spécialiste du cinéma
africain, ancien Directeur du Pôle régional d'éducation artistique et de formation au
cinéma Poitou-Charentes et ancien directeur artistique du festival CinéSud).



Claude Roiron.

NB : Je vous rappelle que cette présente lettre est une invitation à participer à cette
journée et n'ouvre pas droit à remboursement de frais de déplacement.
Cependant, cette année, les enseignants qui le souhaitent pourront bénéficier d'un ordre
de mission. Ils doivent en faire la demande, par l'intermédiaire de leur chef
d'établissement à l'adresse suivante : christelle.braconnier@ac-poitiers.fr, **avant le lundi
21 septembre 2015.**